



MATOUR

Lettre municipale n°86

Juin 2022



Budgets
P.4

Travaux
P.10

Solidarité
P.14

Tourisme
P.16

Infos pratiques Numéros utiles

MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 12h
Tél. : 03 85 59 70 20
E-mail : mairie@matour.fr
NUMÉRO D'URGENCE MAIRIE
Tél. 03 85 59 5000

DÉCHETTERIE

Du 1/11 au 31/03
Lundi, mercredi et samedi :
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Vendredi : de 13h30 à 17h

Du 1/04 au 31/10

Lundi, mercredi, vendredi et
samedi : de 8h30 à 12h00 et de
13h30 à 17h30

PERMANENCES EN MAIRIE

Conciliateur de justice

M Thirion. Sur rendez-vous
au 06 88 07 20 40

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence salle « Villages
solidaires » dans la Maison des
Associations. Sur rendez-vous :
Tél. 03 85 59 03 18

VILLAGES SOLIDAIRES

France services

Permanences
lundi : de 14h à 17h
jeudi : de 9h à 12h
Mairie 1^{er} étage
Contact :
Tél. 06 77 30 29 81 ou par e-mail :
msap@villagessolidaires.fr

BIBLIOTHÈQUE

mercredi de 14h à 17h
(sauf vacances scolaires)
jeudi et samedi de 10h à 11h30
vendredi de 18h à 19h
Juillet Août : jeudi et samedi de
10h à 11h30

SEJ (service Enfance et Jeunesse)

Contact :
Tél. 03 85 59 76 58
www.scmb71.com/enfance-
jeunesse

GENDARMERIE

DOMPIERRE LES ORMES

Ouverte au public les mardis de 8h
à 12h et de 14h à 18h

CLUNY

Ouverte au public tous les jours de la
semaine de 8h à 12h et de 14h à 18h
Dimanches et jours fériés :
de 9h à 12h et de 15h à 18h

**Urgences : composer le « 17 »
(tél fixe) le « 112 » (tél portable)**

TRÉSORERIE

1, rue Saint Odile - 71 250 Cluny
Tél. 03 85 59 10 89
Ouverte :
Du lundi au vendredi de 8h30 à
12h
Lundi et jeudi 13h30-16h00

MAISON DES PATRIMOINES

Tél. 03 85 59 78 84 ou par e-mail :
maisondespatrimoines@matour.fr

SITE DE LOISIRS DU PALUET

Réservation : 03 85 59 70 92
E-mail : lepaluet@matour.fr.

OPAH

Ouvert le 1^{er} lundi de chaque mois
"îlot JANIN" de 13h30 à 16h30
(derrière la pharmacie)

RANDSTAD (agence d'interim)

Permanence tous les jeudis de
14h à 16h dans les locaux de
villages solidaires

TRAVAIL ET SERVICES

Association spécialisée dans la
réinsertion professionnelle
fonctionne comme une agence
d'intérim
Tél. 03.85.59.27.76.
travail.service.c@wanadoo.fr



Médecin

Joël Parisot 03 85 59 70 33

Chirurgiens dentistes

Ninon Bonnot 03 85 20 40 88
Pierre Mombellet

Orthophoniste

Elodie Dano 03 85 31 14 08
Gabrielle Prévot 06 74 23 94 31

Kinésithérapeutes Ostéopathes

Evelyne Thuret
Lucie O'Neill 03 85 20 60 78
Aloïs O'Neill
Léa Moesen

Psychologue clinicienne Psychothérapeute

Catherine Bijl 06 08 06 36 25

Cabinet infirmier

Josiane Perrin
Isabelle Belnand 03 85 38 64 72
Cindy Vouillon

Sage-femme

Barbara Agneray 06 71 14 84 48

Pédicure - Podologue

Camille Bonnefoy 06 52 52 36 10

Diététicienne Nutritionniste

Marie Poulalier 07 66 49 83 55

Sophrologue

Nathalie Gourdon 06 24 12 29 44

En cas d'urgence, composez le 15

Édito

Madame, Monsieur,

Au moment où nous espérons voir le bout du tunnel après de longs mois de confinement, de mesures barrières et de privations de libertés en raison de la pandémie, nous voilà plongés dans le cauchemar Ukrainien.

Nous pensions que l'Europe, après deux conflits mondiaux sur son sol, qui l'ont laissée meurtrie et exsangue se verrait épargner une nouvelle épreuve ? Eh bien non, la guerre en Ukraine nous replonge avec horreur dans des périodes qui semblaient relever d'un passé révolu : hôpitaux bombardés, femmes et enfants forcés à l'exil, civils abattus... l'histoire bégaye, comment cela se terminera-t-il cette fois ?

Dans ce flot ininterrompu de bombardements, de massacres et de crimes, il faut s'accrocher aux raisons d'espérer : la réaction cohérente et forte de l'union Européenne est porteuse d'espoir, la France qui tient son rang, fait preuve de solidarité et accueille largement les réfugiés. Les matourins ne sont pas en reste, bien organisés autour de leurs pompiers, qui n'ont pas ménagé leur peine, merci, appuyés par les élues de la commission Education Solidarité Sociale ils ont démontré leur générosité et généré un véritable afflux de dons que le Département a pu acheminer en Ukraine. Les premiers réfugiés sont arrivés à Matour, l'occasion de saluer les personnes qui mettent à disposition leur logement et le travail de Villages solidaires sans qui nous aurions bien du mal à les accompagner.

Comme la pandémie du COVID 19, cette guerre confirme la fragilité de notre économie. Jusqu'à quand ferons-nous l'impasse sur la souveraineté alimentaire, accepterons-nous une telle dépendance énergétique ou attendrons-nous la réindustrialisation de notre Pays ? Autant d'enjeux qui relèvent du Président de la République réélu et de la majorité parlementaire que nous jugeons sur leurs résultats.

En attendant, notre commune est comme ses habitants. Elle s'inquiète de l'impact financier des différentes hausses que nous subissons pour ses finances. En découvrant les budgets 2022 dans cette lettre municipale, vous constaterez que nous avons réussi à maintenir un niveau d'investissement élevé.

Alors que le centre bourg retrouve son calme après des mois de travaux, l'équipe municipale espère lancer deux chantiers importants en 2022, la rénovation de l'école maternelle et celle de la Maison des patrimoines. Nous sommes conscients du risque qui pèse sur la consultation des entreprises en cette période troublée, où les prix s'affolent, les livraisons sont aléatoires, mais, la nécessité de réaliser des travaux qui attendent et les subventions déjà obtenues qui pourraient se trouver remises en cause nous « obligent » à aller de l'avant.

Dans le prolongement de l'étude de programmation qui doit orienter les actions de la Commune pour les vingt années à venir nous consultons les matourins régulièrement. C'est important pour l'équipe municipale de comprendre les attentes qui émergent, de partager les analyses et d'orienter les propositions à partir des attentes de la population. Nous avons besoin de vous, prenez le temps de participer !

Nous allons maintenant nous retrouver à l'occasion des manifestations, animations, fêtes qui vont éclairer cet été 2022 que nous espérons passer sous le signe de la convivialité !

**Le Maire
Thierry IGONNET**



<https://www.facebook.com/matourvillage>



Inauguration Maison de santé 5 Février 2022

Les 17 praticiens, le maire et les élus de Matour ont inauguré la maison de santé pluridisciplinaire en présence du sous-préfet, secrétaire général de la préfecture de Saône-et-Loire David-Anthony Delavoët, du député de la 1^{re} circonscription de Saône-et-Loire Benjamin Dirx, des sénateurs Fabien Genet et Jérôme Durain, du président du Département de Saône-et-Loire André Accary, de la présidente du PETR Christine Robin et du président de la Communauté de Communes Saint-Cyr-Mère-Boitier Jean-Marc Morin.

Des portes ouvertes sont organisées samedi 18 juin de 9h à 12h30. N'hésitez pas à venir visiter la maison de santé.



Budget 2021 et prévisions 2022

Budget général

L'excellent résultat de l'exercice 2021 doit être tempéré. D'une part en raison du décalage de facturation du coût du chauffage qui représente 90 000€ de transfert sur 2022 et d'autre part en raison de la faiblesse de la masse salariale qui traduit des absences maladies et les difficultés de recrutements que rencontre la collectivité.

En 2022, le conseil municipal, prudent, anticipe une hausse des charges, néanmoins, le fonctionnement permettra de faire face à un niveau d'investissement soutenu :

- Fin des travaux d'aménagement du centre bourg,
- Lancement de la rénovation de l'école maternelle pour un budget de 1 515 000 €
- Rénovation de la Maison des patrimoines, création d'une halle et refonte globale de la muséographie pour un montant de 820 000 €

Actuellement le niveau de financement public permet d'obtenir des soutiens importants, de l'ordre de 50 à 70% sans lesquels ces programmes ne seraient pas supportables.

CA 2021 • Dépenses de fonctionnement

DÉPENSES	CA 2021	BP 2022
ch. 011 - charges à caractère général	283 368 €	424 400 €
ch. 012 - charges de personnel et assimilées	665 320 €	716 850 €
ch. 014 - atténuations de produits : Fonds de Péréquation Intercommunalités et Communes	2 188 €	4 500 €
ch. 65 - subventions aux associations, d'équilibre au budgets annexes, indemnités des élus	88 978 €	396 733 €
ch. 66 - intérêts des emprunts, ligne de trésorerie	11 423 €	11 830 €
ch. 67 - charges exceptionnelles	- €	1 500 €
ch. 68 - provisions	- €	3 000 €
ch. 022 - dépenses imprévues	- €	3 000 €
ch. 023 - virement à l'investissement		168 742 €
ch. 042 - opérations de transfert entre sections	2 347 €	- €
excédent de fonctionnement N	448 923 €	
TOTAL	1 502 547 €	1 730 555 €

CA 2021 • Recettes de fonctionnement

RECETTES	CA 2021	BP 2022
R002 - report partiel de fonctionnement N-1	78 836 €	250 000 €
ch. 013 - remboursement sur charges de personnel	28 763 €	20 000 €
ch. 70 - recouvrement charges (mise à disposition de personnel aux budgets annexes et autres organismes), ventes, cinéma, maison des patrimoines, cantine...	260 635 €	258 650 €
ch. 73 - impôts et taxes :TH, TFB, TFNB; fiscalité reversée, droits de mutation	682 377 €	700 970 €
ch. 74 - dotations, subventions : DGF, DSR... aides aux emplois, compensation	404 284 €	406 272 €
ch. 75 - revenus des immeubles : loyers...	42 095 €	91 663 €
ch. 77 - produits exceptionnels : cession d'immobilisations	5 557 €	- €
ch. 78 - reprises sur provisions	- €	3 000 €
ch. 042 - op. de transfert entre sections (travaux en régie)	- €	- €
TOTAL	1 502 547 €	1 730 555 €

Budget Lotissements

Chaque lotissement doit faire l'objet d'un budget distinct. Les deux lotissements de la Croix Mission (sous la MARPA) et de la propriété Barault (rue de St Pierre) vont être clôturés sur l'exercice 2022 avec chacun un excédent qui sera déterminé

précisément au compte administratif 2022 et affecté au budget général. Un dernier lot reste à vendre au lotissement de la Prasle sur les 5 disponibles. Un budget a été créé pour le nouveau lotissement du Paluet dont les travaux de la

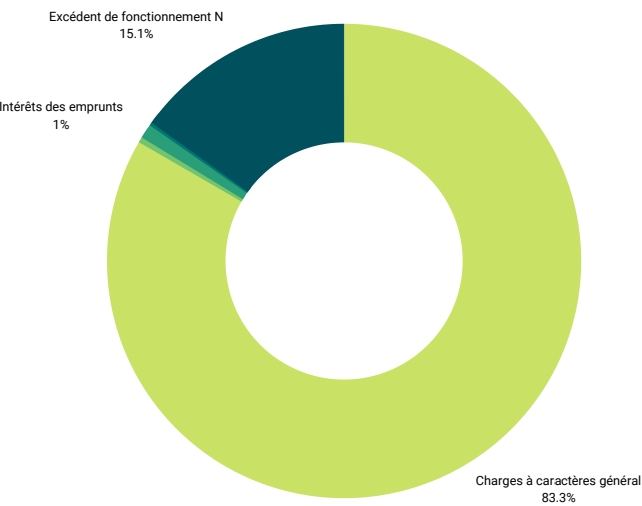
première tranche devraient débiter à l'automne 2022. Les deux tranches cumulées représentent un investissement d'environ 1 400 000 € HT, montant qui doit s'équilibrer par la vente des lots.



Budget Site de Loisirs du Paluet

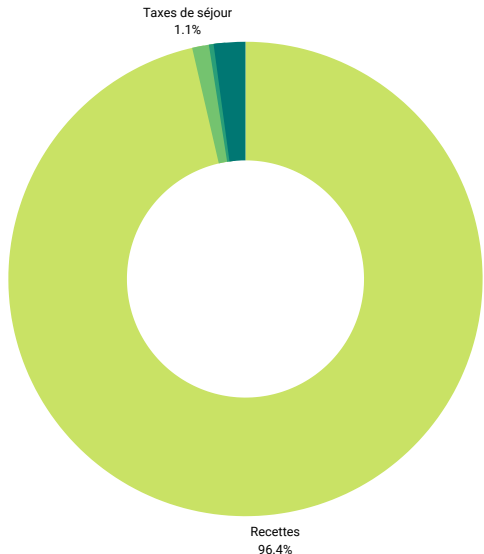
Nous terminons l'exercice 2021 avec un déficit qui s'explique essentiellement par le coût de fonctionnement de la piscine qui n'a pu être compensé par les résultats du Centre d'accueil de groupe qui a subi de plein fouet la crise du COVID, avec une fréquentation en chute libre. Le fait que le camping et les chalets loisirs soient loués séparément nous interroge sur l'opportunité de conserver un budget distinct pour l'activité loisirs. Un nouvel investissement est budgétisé à hauteur de 300 000 € HT pour de nouveaux aménagements. La réalisation dépendra du résultat des demandes d'aides financières formulées.

CA 2021 • Dépenses de fonctionnement



DÉPENSES	CA 2021	BP 2022
ch. 011 - charges à car. gal (mise à disp.de personnel du budget général, entretien courant, approvision)	104 525 €	129 850 €
ch. 012 - personnel extérieurs et formations	468 €	2 000 €
ch. 65 - autres charges de gestion courante	28 €	500 €
ch. 66 - intérêts des emprunts	1 230 €	1 110 €
ch. 67 - charges exceptionnelles	258 €	6 186 €
ch. 023 - virement à la section d'investissement		119 293 €
excédent de fonctionnement N	18 900 €	
TOTAL	87 609 €	258 939 €

CA 2021 • Recettes de fonctionnement



RECETTES	CA 2021	BP 2022
R002 - report partiel de fonctionnement N-1	- €	18 900 €
ch. 70 - piscine, bail à Aquadis Loisirs (camping, HLL), gîtes de groupes, étang de pêche, tennis ...	84 445 €	95 950 €
ch. 73 - taxe de séjour (percue pour la Cté de communes)	999 €	1 500 €
ch. 75 - Autres produits de gestion courante	281 €	180 389 €
ch. 77 - produits exceptionnels (commissions...)	1 884 €	- €
ch. 78 - reprises sur provisions	- €	- €
TOTAL	87 609 €	258 939 €

Budget Locaux Commerciaux

L'excédent de fonctionnement va nous permettre d'envisager sereinement l'avenir avec pour projet de nouveaux investissements. En particulier, la rénovation des quatre ensembles immobiliers propriété de la commune :

- le bar-restaurant « Entre nous » au 5 grande rue
- les trois bâtiments au 2, 4 et 6 grande rue, maisons Peypoux et Condemine incluant la laverie et l'office notarial.

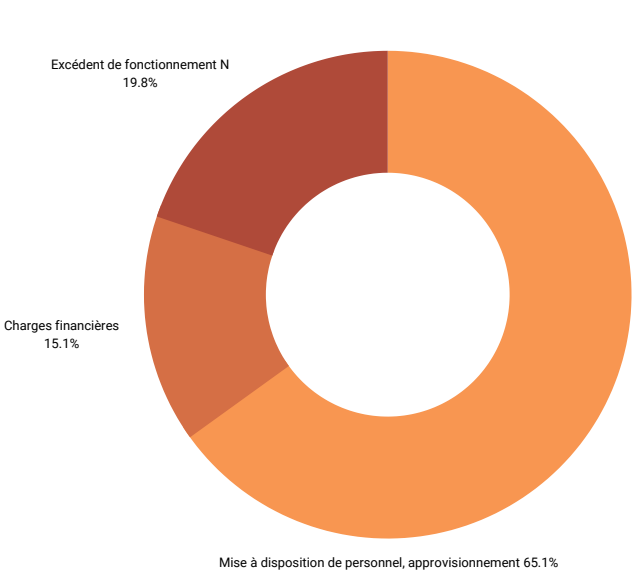
Nous sommes en cours de recrutement du maître d'œuvre et de

recherche de financement pour ce projet global estimé à 2 166 000 € HT.

Le budget prévu pour le local commercial au rez-de-chaussée de l'ancien hôtel du Lion d'or est reporté à hauteur d'environ 113 000 € sur 2022 qui devrait voir son achèvement.

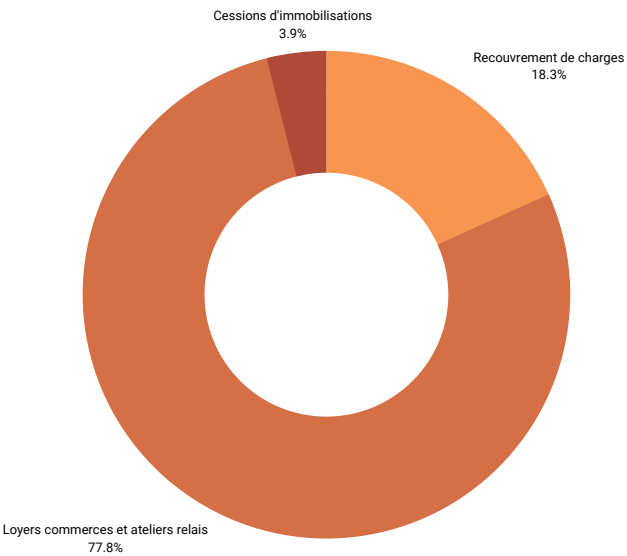
La Maison de santé est achevée. Sont reportées les 285 889 € de subventions non encore versées.

CA 2021 • Dépenses de fonctionnement



DÉPENSES	CA 2021	BP 2022
ch. 011 - mise à disposition de personnel du budget général, approvisionnement, entretien courant, maintenance, assurances, taxes foncières...	98 879 €	106 100 €
ch. 65 - autr.ch.de gestion courante : adm. en non valeurs	- €	3 000 €
ch. 66 - charges financières (intérêts des emprunts)	23 004 €	15 000 €
ch. 67 - charges exceptionnelles (recette annulée...)	- €	500 €
ch. 68 - dotations aux provisions	- €	3 000 €
ch. 022 - dépenses imprévues	- €	1 000 €
ch. 023 - virement à la section d'investissement	- €	55 028 €
ch. 042 - opérations de transfert entre sections	- €	- €
excédent de fonctionnement N	30 105 €	
TOTAL	151 988 €	183 628 €

CA 2021 • Recettes de fonctionnement



RECETTES	CA 2021	BP 2022
R002 - report excédent de fonctionnement N-1	- €	30 105 €
chapitre 70 - recouvrement de charges locatives, de Taxe d'ordures ménagères, de Taxe foncière	27 743 €	31 800 €
chapitre 75 - Loyers commerces et ateliers relais...	118 259 €	117 773 €
chapitre 77 - Cessions d'immobilisations	5 986 €	950 €
chapitre 78 - reprises sur provisions	- €	3 000 €
chapitre 042 - opérations de transfert entre sections	- €	- €
TOTAL	151 988 €	183 628 €

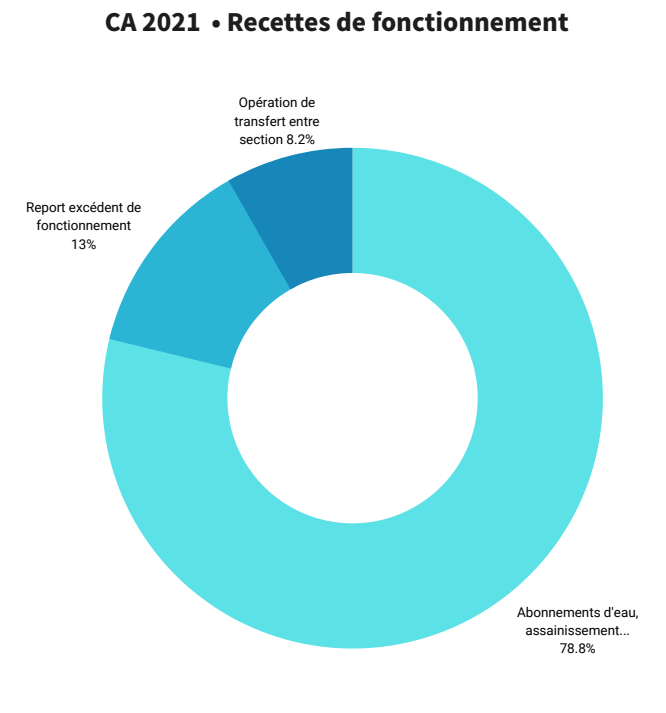
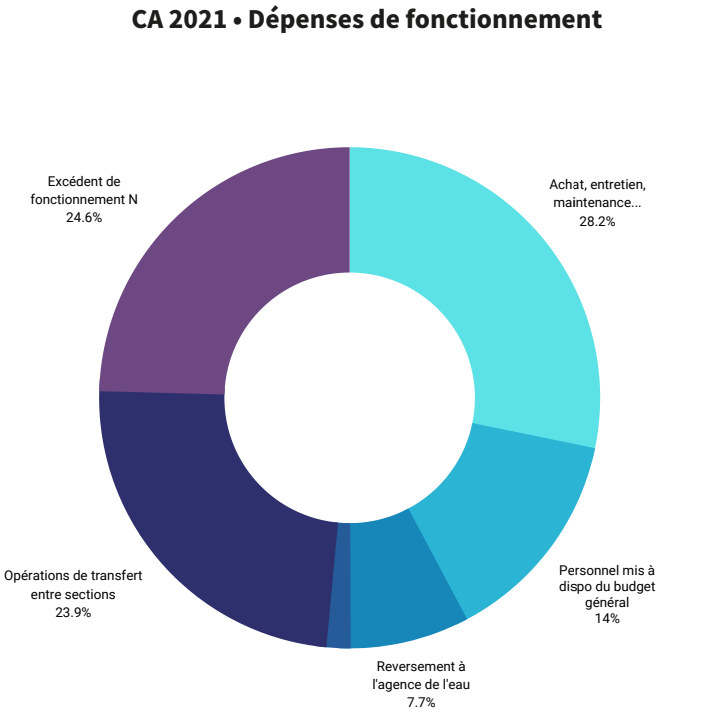
Budget eau

Le budget de l'eau potable est structurellement déficitaire depuis 3 ans. Plusieurs raisons sont à l'origine de cette dégradation, d'une part de l'impact des investissements importants que réalise la commune pour limiter les fuites qui elles-mêmes aggravent les achats d'eau auprès du SIE Brionnais et d'autre part une multiplication des exigences sanitaires, contrôles, analyses...

Le programme d'investissement en cours, 1 200 000 € financé à 80% apportera une diminution des fuites mais le renouvellement

du réseau puis des ouvrages de traitement et de stockage devra se poursuivre pour pérenniser le service.

En conséquence le conseil municipal a dû se résoudre à une augmentation significative en 2022 qui sera encore nécessaire en 2023. Au total, le prix du m3 sera revalorisé d'environ 1€ ce qui positionnera le prix de l'eau à Matour dans la fourchette basse des réseaux ruraux qui se caractérisent par un faible nombre d'abonnés au Km.



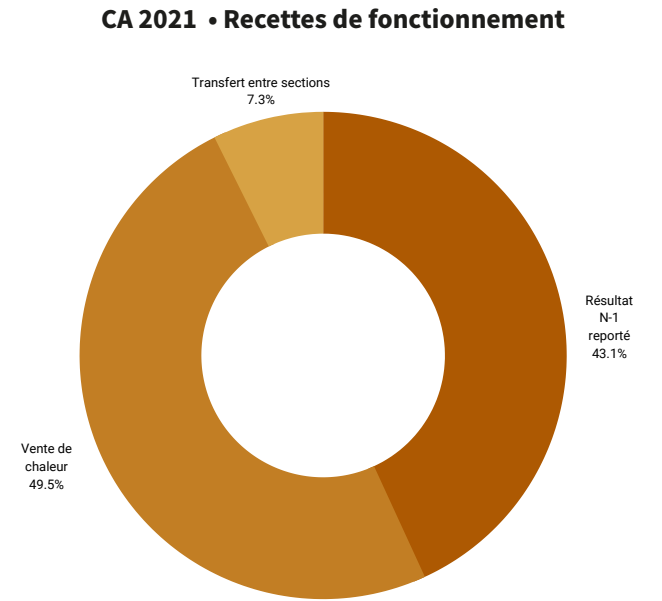
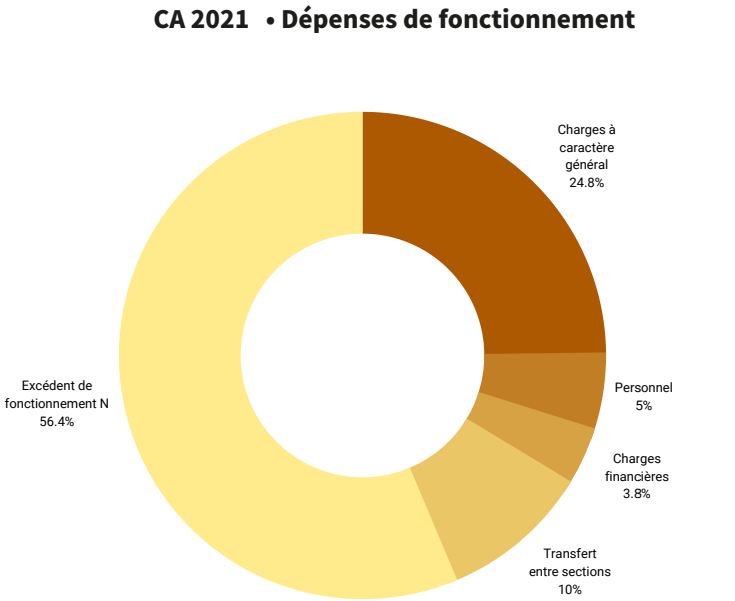
DÉPENSES	CA 2021	BP 2022
D002 - déficit de fonctionnement reporté	- €	- €
ch. 011 - achats, entretien, maintenance, assurances, revert taxes et redevances perçues : SYDRO et Cité de Communes : assainisst, renouvelлт, sécurisation réseaux	80 574 €	247 100 €
ch. 012 - personnel mis à disposition du budget général	40 000 €	40 000 €
ch. 014 - reversements à l'Agence de l'eau des redevances perçues : pollution, prélèvement, modernisation des réseaux	21 969 €	22 300 €
ch.022 - dépenses imprévues	- €	5 000 €
ch. 65 - contributions aux organismes de regroupement...	- €	4 000 €
ch. 66 -intérêts des emprunts	4 443 €	6 800 €
ch. 67 - charges exceptionnelles	- €	1 500 €
ch. 68 - dotations aux provisions	- €	3 000 €
ch. 023 - virement à la section d'investissement		- €
ch. 042 - opérations de transfert entre sections (dotations aux amortissements)	68 352 €	86 876 €
Excédent de fonctionnement N	70 172 €	
TOTAL	145 166 €	416 576 €

RECETTES	CA 2021	BP 2022
R002 - report excédent de fonctionnement N-1	18 803 €	70 172 €
ch. 70 - abonnements d'eau, d'assainissement; ventes d'eau; taxes et redevances perçues...	114 388 €	373 951 €
ch. 75 - Autres produits de gestion courante	- €	2 230 €
ch. 77 - produits exceptionnels	- €	84 034 €
ch. 78 - reprises sur provisions	- €	3 500 €
ch. 042 - op.de transfert entre sections (travaux réalisés en régie, amortissement des subventions d'investissement)	11975 €	23 033 €
TOTAL	145 166 €	416 576 €

Budget Chaufferie Centrale

L'excédent de fonctionnement annuel en se cumulant (167 605€) vise à anticiper les réparations puis le changement des chaudières et un jour le réseau qui vont nécessairement intervenir d'ici quelques années.

Une augmentation des tarifs de vente des calories est prévue en 2022 pour maintenir un résultat positif malgré l'évolution des charges et du coût de l'énergie fuel et plaquettes bois.



DÉPENSES	CA 2021	BP 2022
D 002 - Résultat N-1 reporté	- €	- €
ch. 011 - charges à caractère général (entretien courant, maintenance, approvisionnement, assurances...)	73 751 €	64 200 €
ch. 012 - personnel mis à disposition par le budget général	15 000 €	15 000 €
ch. 65 - autres charges de gestion courante	- €	300 €
ch. 66 - charges financières (intérêts des emprunts et de préfinancement des subventions)	11 329 €	10 700 €
ch. 67 - charges exceptionnelles (recette annulée...)	- €	- €
ch. 023 - virement à la section d'investissement	- €	2 000 €
ch. 042 - transfert entre sections (dotations aux amortissements)	29 703 €	30 065 €
excédent de fonctionnement N	167 605 €	
TOTAL	297 388 €	279 463 €

RECETTES	CA 2021	BP 2022
R 002 - Résultat N-1 reporté	128 292 €	107 605 €
ch. 70 - vente de chaleur	147 198 €	150 000 €
ch. 75 - autres produits de gestion courante	- €	- €
ch. 77 - produits exceptionnels	42 €	- €
ch. 042 - transfert entre sections (amortissement subventions d'investissement)	21 856 €	21 858 €
TOTAL	297 388 €	279 463 €

Budget photovoltaïque

Pour la première fois en 2022, le conseil municipal a voté un budget dédié à la production d'énergie. En effet, les règles de la comptabilité publique obligent à isoler la vente d'énergie. Il s'agit donc d'équiper certains toits de panneaux solaires : piscine, atelier municipaux, école maternelle pour commencer.

Les comptes seront présentés lorsque les investissements seront réalisés et la production commercialisée à partir de 2023.



Travaux

Lion d'or

Les travaux sont effectivement en bonne voie d'achèvement : les extérieurs sont terminés, l'ascenseur installé fin mai, ainsi que les marquages au sol des stationnements. Les maisons et appartements sont disponibles à la location auprès de l'OPAC 71

Renseignements : <https://www.opacsoneetloire.fr>



Zone des Berlières 2

Le projet d'aménagement conduit par la Communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier arrive en fin de travaux. Les parcelles pourront être commercialisées d'ici la rentrée de septembre.

- la route d'accès aux lots est tracée ;
- les travaux d'assainissement, d'eau potable sont terminés et les eaux pluviales sont canalisées vers le bassin de rétention ;
- les logettes pour les branchements électriques et téléphoniques sont reliées et posées.

Différents acheteurs se sont fait connaître ou étudient encore cette possibilité. Une communication sera faite lorsque les formalités seront suffisamment avancées. Les premiers permis de construire devraient être déposés rapidement.



Circulation au centre bourg

Changement important pour les automobilistes dans les semaines à venir.

Le **stationnement sera limité à 30 min** devant les commerces du centre bourg de 8h à 20h

Sens unique de circulation place de l'église pour éviter les croisements et les demi-tour parfois dangereux.

- Entrée uniquement côté pharmacie
- Sortie côté jeu de boules
- Rue de St Pierre en passant devant la mairie et le parking de la maison de santé

Nous espérons ainsi améliorer encore la sécurité de nos concitoyens .

Rappel de priorité

Passage des écluses, rétrécissement de chaussée.

Sur ces panneaux d'indication, la flèche blanche ou la noire indique le véhicule prioritaire et la flèche rouge indique que le véhicule doit céder le passage.

Attention, si un véhicule est déjà engagé alors que vous êtes prioritaire, vous ne devez pas forcer le passage. Vous devez le laisser passer.



Le tri un réflexe !

Jeudi 5 mai, le SIRTOM s'est installé sur la place du marché pour informer sur le nouveau mode de tri mis en application depuis Février.

Différents flyers étaient distribués et chacun a pu s'essayer au tri sélectif dans des paniers de couleurs différentes

Le tri sera de plus en plus facile. C'est une action simple qui permettra progressivement de recycler un maximum de matériaux.

Difficile de comprendre que certains récalcitrants multiplient encore les incivilités. Il revient collectivement au plus grand nombre de dénoncer ces pratiques et de décrédibiliser leurs auteurs.



Formalité d'urbanisme

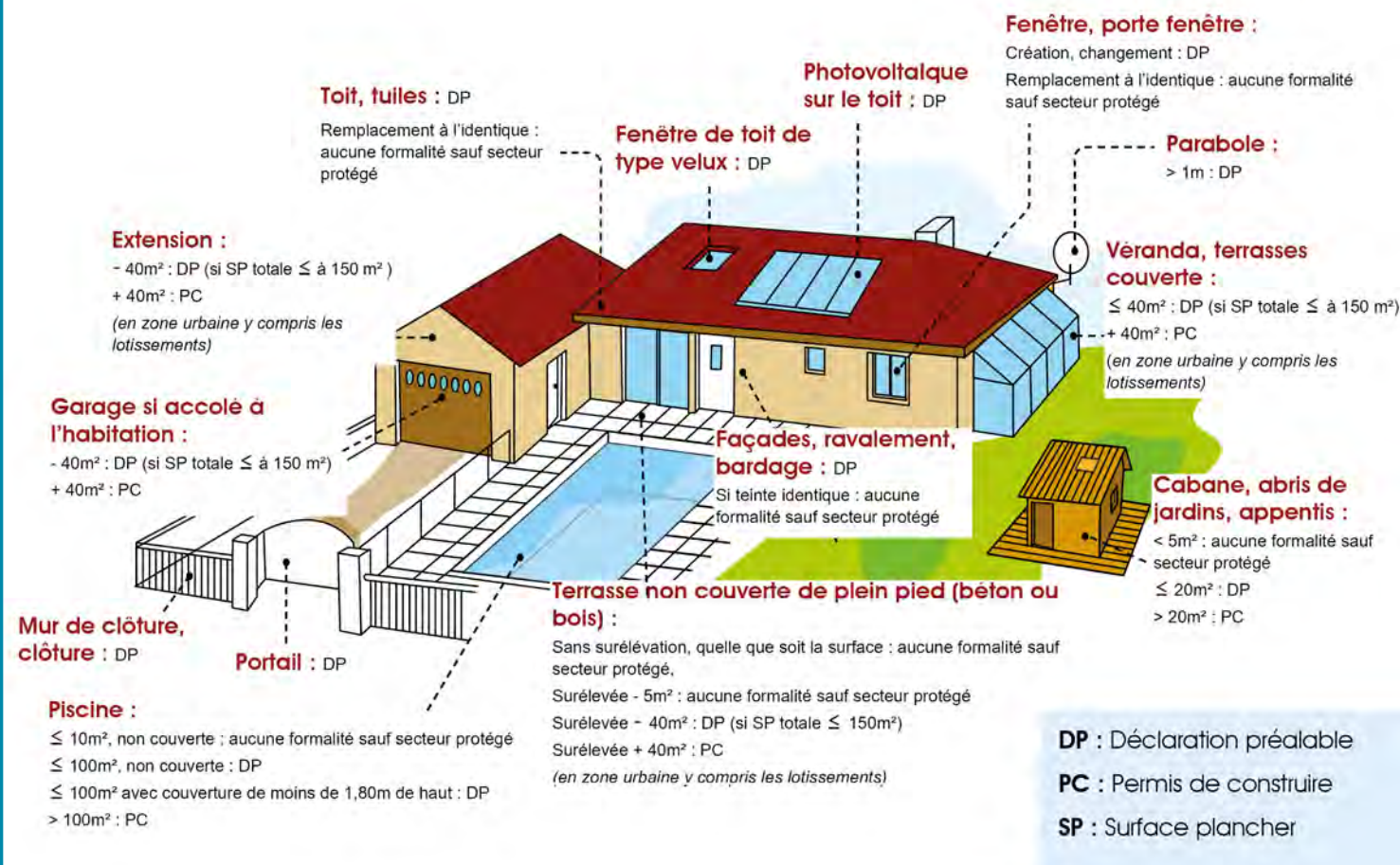
Les autorisations sont des formalités obligatoires, préalables à la réalisation de construction nouvelle, de travaux sur construction existante, des changements de destination et des travaux d'aménagement. Le schéma ci-dessous présente globalement les différents travaux soumis à permis de construire ou à déclaration préalable. Ce schéma n'ayant qu'un caractère indicatif il convient

pour tout projet de travaux de s'adresser au préalable à votre mairie afin de vérifier quel type d'autorisation déposer.

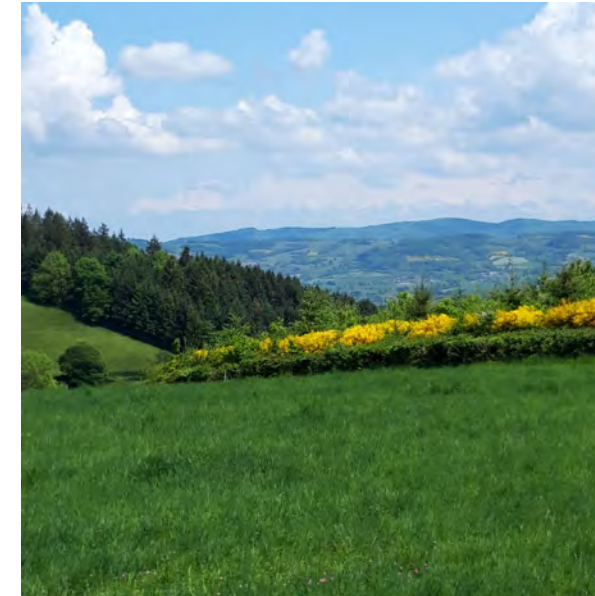
Plus d'info sur :

www.scm71.com/au-quotidien/urbanisme

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319



Nettoyons la nature



Tous ceux qui se promènent aux abords du bourg, sur les chemins et même dans les points les plus reculés remarquent qu'il reste des dépôts sauvages, des encombrants, des véhicules abandonnés ici ou là. Le conseil municipal a donc décidé d'organiser une opération de nettoyage.

- La 1^{re} étape consiste à recenser les secteurs, les objets, bref tout ce qui devra être ramassé !
- La 2^e vise à recenser toutes les personnes qui veulent participer à cette action de nettoyage de la nature,
- La 3^e consistera à nous retrouver tous, le jour « J » pour participer à la collecte et à l'enlèvement des déchets et encombrants,

La commune se chargera de l'intendance, de l'évacuation et du recyclage.

Un formulaire papier est disponible avec cette lettre municipale. Vous pouvez également retirer un formulaire en mairie ou vous inscrire en ligne sur www.matour.fr/fr/nettoyons-la-nature

Bois de chauffage

La commune de Matour dispose de quelques bois de feuillus. Compte tenu du morcellement et du fait que les surfaces sont limitées, elle ne procède pas, comme le prévoit le code forestier par une procédure d'affouage.

Les personnes qui souhaitent acquérir une parcelle de bois, destinée à leur consommation personnelle pour le chauffage domestique peuvent se présenter en mairie.

Une parcelle leur sera attribuée au tarif déterminé par le conseil municipal.



Factures d'eau potable



La facturation de l'eau potable a pris un retard considérable en 2021. En effet, après avoir demandé un acompte en juin 2021, il n'a pas été possible d'élaborer la facture en raison des difficultés que rencontre le secrétariat de mairie (postes non pourvus, formations des agents...) mise à jour de l'adressage et dysfonctionnement des logiciels.

La municipalité présente ses excuses à tous les abonnés pour ces délais excessifs.

Dans la pratique, la facture d'eau 2021

définitive sera adressée aux usagers courant juin 2022. Toutes les personnes qui n'auraient pas provisionné la somme et auraient des difficultés à respecter les délais de paiement, peuvent contacter la trésorerie au 03 85 59 10 89 pour mettre en place un échéancier de paiement.

En 2022, tout est fait pour respecter les périodes de facturation et paiement habituelles : l'acompte sera facturé en septembre, le solde en décembre

Merci pour votre compréhension

Entretenons notre cimetière !



Nous avons besoin d'aide, les mauvaises herbes poussent dans notre cimetière ; l'équipe municipale va débiter sa corvée 2022. Les courageux volontaires pourront se retrouver au cimetière à 8h30 avec leur matériel (seau, pioche, râteau) aux dates suivantes :

- Samedi 11 Juin
- Samedi 16 Juillet
- Samedi 27 Août
- Samedi 24 Septembre
- Samedi 22 Octobre

Pour le respect de nos défunts, il nous revient à tous d'entretenir les tombes de nos familles et leurs abords. Merci à ceux qui accordent de leur temps pour l'entretien des allées du cimetière.



Éducation Solidarité Locales

Matour, terre d'accueil des personnes déplacées

Depuis le début du mois de mai, 2 familles ukrainiennes sont arrivées accueillies dans les maisons de particuliers. Originaires de provinces particulièrement touchées par la guerre Marioupol et Odessa, ils ne songent pour l'instant qu'à se poser, se reposer tout en effectuant avec l'aide précieuse de Villages solidaires les démarches nécessaires auprès de la préfecture pour obtenir une protection temporaire avec une autorisation provisoire de séjour sur notre territoire.

Chacun peut apporter son aide, en particulier pour les déplacements. Faites-vous connaître en mairie.

Journée de solidarité le 12 mars

Samedi 12 mars, belle journée de solidarité à la caserne des pompiers en faveur de l'Ukraine 4 camions partiront de Matour pour la préfecture de Mâcon avec des vivres, des vêtements, des produits d'hygiène et de secours. Merci aux pompiers pour leur précieuse aide logistique, aux élus de la commune et à tous les bénévoles qui ont fait de cette action solidaire une réussite.



Les visites de courtoisie reprennent



La pandémie covid-19 nous laisse un peu de répit, le moment, de reprendre en ce joli mois de mai les visites aux personnes âgées, parfois isolées qui résident à Matour. La commission Education et Solidarité Locales s'est appuyée sur l'expérience des personnes qui ont initié ces visites dans le mandat précédent.

Quelle satisfaction de partager cet engagement avec des élues expérimentées, Mathilde Cortambert et Marie-Thérèse Chapelier pour de nouvelles élues et bénévoles.

Pratiquement, 2 équipes composées de 2 bénévoles rendent visite chaque lundi à deux personnes qui ont été avisées au préalable par courrier et ont répondu favorablement à cette proposition. Ce sont de belles rencontres, de bons moments de convivialité qu'il fait bon vivre après cette période de restrictions sociales ! Et les aînés en redemandent !

Cette action n'est pas solitaire, elle s'inscrit dans le projet « Entraides entr'aides » proposé par Villages solidaires pour mettre ou remettre le pied à l'étrier toutes les bonnes volontés dans les communes de notre Intercommunalité, Saint Cyr Mère Boitier. Après avoir réfléchi et préparé collectivement l'action à mener auprès des personnes vieillissantes, fragilisées ou isolées en s'appuyant sur des réalisations menées dans d'autres territoires, une charte et des procédures de visites à domicile travaillées ensemble, ont été adoptées par tous. Des rencontres régulières du groupe matourin mais aussi avec les équipes de l'intercommunalité permettent des échanges fructueux sur les pratiques afin de ne pas s'isoler.

Quelques soixante personnes seront visitées sur Matour, n'hésitez pas à signaler en mairie une personne de votre entourage qui vous semblerait bien seule et qu'une petite visite de courtoisie pourrait enchanter !

Bien vieillir chez soi ... avec le camion « Chez-moi sûr »

Il ne faisait pas très chaud en ce mardi 5 avril quand le camion « chez-moi sûr » a ouvert ses portes. Mais la visite en valait le détour. Aménagé pour découvrir les solutions techniques, humaines et financières pour tout voir et tout savoir sur le maintien à domicile lié au vieillissement et au handicap.



Nous connaissons déjà la salle de bains et les toilettes adaptées ainsi que le lit médicalisé, d'autres installations pouvaient surprendre : les outils ergonomiques pour la toilette, le déjeuner ou la cuisine ainsi que les petites aides à l'habillement qui facilitent grandement les gestes de la vie quotidienne. L'aspirateur robot ou les rangements adaptés dans la cuisine font encore rêver, une horloge adaptée, une enceinte parlante qui donne « les nouvelles » ou la balance de cuisine parlante qui aide à réaliser un gâteau sont autant de petites choses accessibles à tous. Et comme nous sommes à l'heure du tout numérique, le pèse personne, le pommeau de douche ou le pilulier peuvent être aussi connectés. Un chemin lumineux peut être emprunté dans la maison avec un détecteur de mouvement mais aussi un détecteur de chute automatique et bien d'autres choses encore...

Si vous avez manqué cette visite, le camion « chez-moi sûr » animé par l'association Ailes sillonne certainement d'autres villages de notre territoire. Ne le manquez pas, bénéficiez d'une démonstration, d'informations et un accompagnement gratuit pour tout équipement à installer chez vous.



ATTENTION CANICULE



Buvez de l'eau et restez au frais





Évitez l'alcool



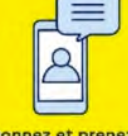
Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr



Tourisme

Maison des Patrimoines

Le projet global a été présenté à la population lors de la réunion publique du 19 mai 2022, en présence des architectes. Les travaux vont pouvoir débiter à l'automne pour une ouverture au printemps 2023. Pour rappel, il s'agit principalement d'une refonte totale de la muséographie, la construction d'une halle-préau, l'aménagement du parc et le remplacement de toutes les menuiseries extérieures.

Accueil de classes 2022 : 12 écoles sont attendues pour la venue d'environ 500 enfants.

Stages - animations - expositions : Le programme 2022 est largement diffusé.
Programme sur www.matour.fr/fr/maison-des-patrimoines

Centre d'accueil

Les réservations sont en hausse pour 2022 par rapport à 2021, mais nous sommes encore loin de retrouver une situation acceptable.

Zone de loisir du Paluet

Mme Garzon, architecte au cabinet éjo a été retenue pour assurer l'avant-projet définitif qui sera soumis, entre autres, à la préfecture pour une recherche de financement en provenance de l'état.

Le conseil municipal a retenu comme priorités

- la réfection du mini-golf qui est hors d'usage,
- l'aménagement des abords des courts de tennis avec la création de gradins pour les spectateurs, l'éclairage d'un court et la construction d'un local technique,

- la création de nouveaux sentiers dans la partie escarpée qui sera complétée par un parcours d'orientation réalisé en concours avec le collège St Cyr et
- la construction d'une pumptrack (champ de bosses pour vélos, trottinettes, draisienne, skates ...) projet innovant qui viendra compléter les équipements existants, avec la plantation d'arbres, bosquets, aires de pique nique.

Ce projet est séduisant mais sa réalisation dépendra du montant des aides financières que nous pourrions obtenir. Plusieurs dossiers sont en cours d'instruction. Nous nous sommes fixés une participation financière sur fonds propres de la commune de 100 000 € pour un projet qui doit avoisiner un coût de 300 000 €.

Circuits de randonnées

Sentier de la dîme et de la madone : deux nouveaux sentiers ont été créés que vous pouvez déjà emprunter même si la signalisation reste à faire. On ne se perd pas à Matour !

Petit patrimoine

Par petit patrimoine, on entend lavoirs, calvaires, puits, fours ... on parle aussi de patrimoine vernaculaire. Nous allons faire un état des lieux pour voir les travaux à entreprendre. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

Animations

Tour de Saône et Loire

Il a fait étape à Matour le vendredi 15 avril 2022. L'arrivée route de St Pierre, très spectaculaire, a réuni de nombreux amateurs de cyclisme et autres. Cette manifestation départementale a demandé un travail de préparation important. Un grand merci à tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour assurer la sécurité sur la commune, les membres de l'association locale Matour'Run et ceux du cyclo-club de Prissé et de La Clayette sous la houlette de Michel Sambardier et Pierre Vitte sans oublier nos équipes municipales.



Défilé des conscrits

Les conscrits ont pu enfin renouer avec leur traditionnel défilé qui a réuni de très nombreux spectateurs sous un ciel soucieux de respecter cette tradition. Le nouveau parcours mis en place a donné satisfaction, beaucoup moins gênant pour la circulation.



Foire de printemps

Après deux années d'interruption, le dimanche 1^{er} mai la 72^{ème} édition de la foire du printemps de l'union commerciale, industrielle et artisanale (UCIA) a eu lieu dans le parc du manoir. De nombreux visiteurs ont pu découvrir la trentaine d'exposants ainsi que les animaux présentés par les agriculteurs pour le concours de lapins, veaux et vaches.

Natation scolaire

Une nouveauté est proposée cette année en direction des enfants de 4 à 6 ans (maternelles et CP) les « classes bleues », stages massés (1 séance par jour pendant 2 semaines ou 2 séances par jour pendant 1 semaine), permettant un apprentissage précoce et intensif, densifié, pour prévenir les noyades par « l'aisance aquatique ».

La lutte contre les noyades a été déclarée cause nationale en 2019 après 443 noyades chez les moins de 6 ans en 2018. Le ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et des Sports déploie diverses actions dans le cadre du « plan de prévention des noyades et développement de l'aisance aquatique ».

Ces stages sont subventionnés par l'ANS (Association nationale du Sport) dans le

cadre d'un appel à projets (AAP). Les demandes de financements ont été déposées auprès de la ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Natation (LBFCN) qui porte le dispositif pour l'ensemble de la région, en lien avec le Service Départemental à la Jeunesse et aux Sports (SDJES) et la délégation Régionale et Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) et sous la coordination d'un Conseiller Technique Sportif.

Les financements obtenus permettront la gratuité pour « les classes bleues » et une participation financière au transport des classes venant de l'extérieur.

« L'aisance aquatique » est à distinguer de l'apprentissage des nages codifiées. Elle vise une expérience positive de l'eau et une adaptation au milieu aquatique : l'en-

trée et la sortie de l'eau, l'immersion, la découverte de la flottaison, la capacité à modifier la forme de son corps dans l'eau, à s'y orienter ainsi qu'à pouvoir s'y déplacer pour rejoindre le bord du bassin sont autant d'étapes de sa construction. C'est une première étape vers le « savoir nager ».

Préalablement à l'ouverture du cycle de natation scolaire, une formation d'intervenants en Aisance Aquatique du 30 mai au 3 juin, sera dispensée dans le cadre de l'appel à projet de l'ANS en lien avec l'ER-FAN organisme de formation de la ligue Bourgogne Franche Comté de Natation. Ce stage, hébergé au centre d'accueil de groupes, s'adresse aux maîtres nageurs sauveteurs, entraîneurs de clubs, titulaires de brevets fédéraux, enseignants. 15 stagiaires sont attendus, encadrés par

2 formateurs et permettra en outre d'accueillir 2 classes bleues.

Les enseignants se sont montrés très réceptifs au projet « classes bleues » puisque ce seront 6 classes qui seront accueillies en mai et juin, grâce à un travail collectif conduit avec la cheffe de bassin, la conseillère pédagogique de la circonscription et le soutien de toutes les instances listées ci-dessus : Matour (2 classes), Saint Léger sous la Bussière (1), Crêches sur Saône (3)

Pour optimiser l'accueil des classes sur la journée, la commune mets gracieusement à disposition, des salles de repli

(pique-nique et activités) et les équipements sportifs du site de loisirs à proximité.

En parallèle, le mode traditionnel est reconduit, en particulier pour les enfants de plus de 6 ans, avec un tarif inchangé à la charge des communes. Participeront sous cette formule, les écoles de Matour (3), Trambly (1), Navour-sur-Grosne (2), Tramayes (2), Saint-Pierre-le-Vieux (1), Germolles-sur-Grosne (1)

La convention avec le collège a été actualisée et forfaitisée pour la participation des classes de 6° et 5°.

Natation scolaire : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h à 16h

Hors temps scolaire :

Jusqu'à 3 stages « J'apprends A Nager » seront également proposés gratuitement cette saison, en dehors du temps scolaire, à destination des enfants de 6 à 12 ans ne sachant pas nager, grâce aux financements sollicités dans le cadre de l'AAP 2022.

Selon les résultats de cette expérimentation et le niveau de financement de l'ANS, ces dispositifs pourraient être reconduits en septembre.



**PISCINE
MUNICIPALE**

Matour

Nouvelle équipe à la piscine

Pour cette nouvelle saison, le personnel est au complet avec 2 MNS (maîtres-nageurs sauveteurs) Sylvie CAMPAGNE LE BRIS (cheffe de bassins), Aurélie DAHERON et 2 surveillants de baignade Vincent SARCELLE et Sylvain ZOMPETTA (remplaçant).

HORAIRES ÉTÉ 2022

DU 26 MAI AU 5 JUILLET (PÉRIODE SCOLAIRE)

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 19h
- Mercredi de 13h à 19h
- Samedi et dimanche de 11h à 19h

Ouvertures exceptionnelles les 26 et 27 mai (Ascension) et le 6 juin (Pentecôte) de 11h à 19h

DU 6 JUILLET AU 4 SEPTEMBRE

- Tous les jours de 11h à 19h
- Nocturne le jeudi (du 7 juillet au 1^{er} sept.) de 20h à 21h30

DU 5 AU 18 SEPTEMBRE (PÉRIODE SCOLAIRE)

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 18h30
- Mercredi de 13h à 18h30
- Samedi et dimanche de 11h à 18h30

TARIFS ÉTÉ 2022

- Entrée adulte 3,60 €
- Entrée enfant - de 6 ans Gratuit
- Entrée enfant de 6 à 15 ans et étudiant 2,40 €
- Carte 10 entrées adulte 27,80 €
- Carte 10 entrées enfant 18,40 €
- Carte annuelle adulte 62 €
- Carte annuelle enfant: 44 €

Accueil piscine :
03 85 59 78 95

Pour les cours, contactez :
Sylvie : 06 24 75 07 64
Aurélie : 06 84 97 26 50

COURS ENFANTS

Cours collectifs à partir de 4 ans

Possibilité de cours particuliers.

TARIFS (cours collectifs)

- Cours enfant (par séance) 12 €
- Forfait (10 cours) 100 €

COURS ADULTES

Cours collectifs à partir de 16 ans

Horaire : **de 19h à 19h45**

Lundi : aquagym grand bain

Mardi : débutant

Mercredi : aquagym petit bain

Vendredi : perfectionnement

TARIFS (cours collectifs)

- Cours adulte (par séance) 12 €
- Saison (1 cours par semaine) 100 €

FÊTE DE L'ÉTÉ : 9 JUILLET / FÊTE DE LA PISCINE : 14 AOÛT

Patrimoine *Si Matour m'était conté* par les Amis du Manoir



Pierres de justice

Il est rapporté que le lieu-dit la Baize, ou La Baise, était traditionnellement dévolu aux châtiments corporels sous l'ancien régime. Il était d'ailleurs situé sous le lieu-dit du Potet, là où s'élevaient jadis les fourches patibulaires. Ce gibet, ou potence, était composé de 2 fourches plantées en terre, supportant une traverse pour suspendre les suppliciés...

La mémoire collective veut que la Justice ait été rendue à cet endroit au moyen d'une potence, donnant ainsi son nom au Potet, ce qui est sans doute erroné, le nom de Potet venant plus vraisemblablement du « potte », qui signifie un trou, pour extraire du grès par exemple.

Sur place, on trouvait deux pierres dites « de justice » qui ont traversé les siècles et qui viennent d'être réinstallées par les Amis du Manoir. (Merci à la famille Albert - de Freitas qui a permis le retour de ces pierres chargées d'histoire et pour leur compréhension).

L'endroit est également connu pour avoir été utilisé par les Autrichiens, en occupation lors des campagnes des Coalisés européens contre Napoléon en 1814 et 1815 pour donner la Schlague, fouet de punition.

Aujourd'hui, elles s'offrent simplement aux promeneurs dans un climat bien plus apaisé, témoignant de l'histoire de notre village !

Le rocher de la dîme

EBien plus mystérieux est ce rocher peu connu car difficile d'accès. Au lieudit Les Grandes terres, sur le plateau à l'est de la Croix de Trézière, on trouve un emplacement buissonneux qui laisse apercevoir un rocher sur lequel deux croix sont gravées, formant un angle droit.

Il s'agirait selon la mémoire collective de l'emplacement où se payait la dîme d'où le nom du rocher.

La dîme correspondait à un prélèvement sur les récoltes que les fidèles devaient verser à l'église, en principe 1/10 d'où son nom, mais qui pouvait varier d'un évêché à l'autre et même d'une paroisse à l'autre, voire parfois au sein d'une même paroisse. En règle générale, ¼ de la dîme revenait à l'évêché et les ¾ restant à la paroisse. Les décimateurs, qui percevaient la dîme, étaient les curés des paroisses.

Le calcul de ce volume n'était pas sans poser de problème, à défaut de système métrique fiable tel que nous le connaissons. Dans la majorité des cas, les mesures étaient calculées à partir de pierres calibrées dont la plupart d'entre elles a disparu, brisées ou réemployées. Un tel système existait-il aux grandes terres ? A ce jour nous n'avons rien qui puisse nous permettre de l'affirmer.

On sait seulement d'après les archives de Chateauthiers qu'il a été dénombré le 31 janvier 1609 par la veuve de Roland de Foudras, seigneur de Chateauthiers « la dîme d'Authiard et Préliaux ».

Eugène Vouillon et Alain Guérin,

Sources : documentation du Centre d'interprétation de la Maison des Patrimoines et archives communales





Fleurissement

La municipalité relance son concours de fleurissement pour l'année 2022.

Les inscriptions sont ouvertes ! Ce concours récompense les habitants qui participent à l'embellissement du village en fleurissant leur maison, leur commerce, leur jardin, leur balcon...

En 2021, nous avons eu 24 participants ! Amateurs et passionnés de fleurs, vous pouvez vous inscrire en ligne, sur le site de la mairie <https://www.matour.fr/fr/fleurissement>

Des bulletins d'inscription sont également disponibles à l'accueil de la mairie et à remettre avant le 31 août 2022. Les photos seront prises durant l'été, selon vos disponibilités.

Nous nous retrouverons en début d'année prochaine pour le visionnage du diaporama de l'ensemble des photos et la remise des prix. Tous les participants sont récompensés ! Nous vous attendons nombreux encore cette année.

Merci à tous d'embellir notre village avec vos jolies fleurs.

À vos agendas

Sam. 11 juin	Désherbage du cimetière
Sam. 18 juin	Portes ouvertes de la Maison de santé
Sam. 18 juin	kermesse écoles/retraite aux flambeaux
Dim. 19 juin	Marche des brioches
Sam. 25 juin	Fête du basket
Sam. 9 juillet	Fête de l'été à la piscine
11 et 12 juillet	Tournoi de tennis du Paluet
Lundi 11 juillet	Marché de producteurs locaux
Sam. 16 juillet	Désherbage du cimetière
Lundi 18 juillet	Marché de producteurs locaux
22 et 23 juillet	Rallye de Matour
Lundi 25 juillet	Marché de producteurs locaux
Jeudi 28 juillet	Balade nocturne
Dim. 31 juillet	Brocante de la Marpa
Lundi 1er août	Marché de producteurs locaux
1 et 2 août	Tournoi de tennis du Paluet
Dim. 7 août	Portes ouvertes des pompiers
Lundi 8 août	Marché de producteurs locaux
Du 8 au 12 août	Tournoi de tennis
Dim. 14 août	Fête de la Piscine, feux d'artifices, bal
Lundi 15 août	Marché de producteurs locaux
Mer. 17 août	Don de sang
Lundi 22 août	Marché de producteurs locaux
Sam. 27 août	Désherbage du cimetière
Sam. 3 sept.	Initiation au tennis, basket
Dim. 11 sept.	Fantastic Picnic
Dim. 18 sept.	Les journées du Patrimoine
Sam. 24 sept.	Désherbage du cimetière
Dim. 16 oct.	Les Saveurs d'Automne
Sam. 22 oct.	Désherbage du cimetière

MATOUR MAISON DES PATRIMOINES

Marché de producteurs locaux

RESTAURATION & GROUPES DE MUSIQUE
CHAQUE LUNDI
du 11 juillet
au 22 août
dès 18h

Matour WWW.MATOUR.FR

Plus d'informations sur www.matour.fr